

## Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1839.

*RAPPORT fait par M. LOUDE, au nom de la commission de comptabilité de la Chambre, conformément à l'art. 83 du règlement (1).*

MESSIEURS,

Je suis chargé par la commission de comptabilité de la Chambre de vous présenter la situation du compte qui lui a été rendu par MM. les questeurs pour l'exercice de 1838.

Il résulte de ce compte, dont les pièces justificatives sont déposées sur le bureau, que sur le crédit alloué par la Chambre, au montant de fr. 409,850 00

Il a été dépensé . . . . . 360,858 94

Partant, qu'il existe un excédant de crédit de . . . . . 48,991 06

Mais, attendu la renonciation de la part d'un membre à l'indemnité d'un mois, ci . . . . . 423 28

L'excédant réel est de . . . . . 49,414 34

Cet excédant provient de ce que la session a été d'une durée moindre que celle prévue au budget arrêté par la Chambre.

Après avoir ainsi constaté la situation de 1839, votre commission a l'honneur de vous présenter le projet de budget pour 1840.

Le crédit demandé par MM. les questeurs, s'élève à la somme de fr. 396,850

Celui alloué pour 1839 était de . . . . . 409,850

Il en résulte une économie de . . . . . 13,000

Cette différence en moins s'explique par la diminution du nombre de

(1) La commission était composée de MM. Du Bus aîné, président, Dumortier, H. De . . . . .

membres ayant droit à l'indemnité; cette diminution s'élève, pour les 9 mois de la durée présumée de la session, à la somme de . . . . fr. 15,000

Mais les frais d'impressions, devenant toujours de plus en plus dispendieux par le plus grand nombre et le plus de développement donné aux rapports, MM. les questeurs ont jugé indispensable de demander une augmentation de crédit de . . . . . 2,000

Ce qui réduit l'économie du budget de 1840 à la somme de . . . 13,000

*Le rapporteur,*

ZOUDE.

*Le président,*

DU BUS AÎNÉ.

**PROJET DE BUDGET**  
**DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS,**  
 POUR L'EXERCICE 1840.

N° D'ORDRE.	NATURE DE LA DÉPENSE.	CRÉDITS ALLOUÉS POUR 1839.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1840.	DIFFÉRENCE		OBSERVATIONS.
				EN PLUS.	EN MOINS.	
1	Indemnités des membres . . . . .	320,000	305,000		15,000	Neuf mois de session, à raison de 80 membres ayant droit à l'indemnité.
2	Traitement du greffier . . . . .	4,000	4,000			
3	Id. des deux commis-greffiers; le premier à fr. 2,400, le deuxième à fr. 2,200 . . . . .	4,600	4,600			
4	Traitement d'un commis expéditionnaire . . . . .	1,500	1,500			
5	Id. des sténographes . . . . .	20,000	20,000			
6	Id. du chef-huissier . . . . .	1,550	1,550			
7	Id. du 1 <sup>er</sup> huissier de salle . . . . .	1,400	1,400			
8	Id. du 2 <sup>e</sup> id. . . . .	1,150	1,150			
9	Id. d'un huissier surnuméraire . . . . .	950	950			
10	Id. de 6 messagers à fr. 950 chacun . . . . .	5,700	5,700			
11	Id. de la concierge . . . . .	1,050	1,050			
12	Crédit pour le salaire des gens de peine . . . . .	2,950	2,950			
13	Achat de livres et documents utiles aux travaux de la Chambre . . . . .	5,000	5,000			
14	Papier, plumes, feu, lumière, ameublement, impressions et dépenses imprévues . . . . .	40,000	42,000	2,000		
		409,850	396,850	2,000	13,000	

Bruxelles, le 10 décembre 1839.

*Les questeurs de la Chambre des Représentants,*  
**B<sup>on</sup> DE SÉCUS. LIEDTS.**

Approuvé provisoirement par la commission de comptabilité.

Bruxelles, le 10 décembre 1839.

*Le rapporteur,*  
**ZOUDE.**

*Le président,*  
**DU BUS aîné.**